



PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE

B0L-BCL-B2VL-B2XL

INITIAL 14H00 – RECYCLAGE 7H00

Qui est Concerné ?

Depuis l'entrée en vigueur en 2021 de la norme NFC 18-510, la formation à l'habilitation électrique est une obligation pour toute entreprise ayant des salariés effectuant des opérations dans un environnement électrique, électriciens ou non. La durée de la formation varie en 1 à 2 jours, selon les niveaux d'habilitation souhaitée. La formation concerne autant les salariés amenés à changer une ampoule ou à manipuler un disjoncteur occasionnellement que les techniciens de maintenance, les électriciens, les électriciens d'équipement, les chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité... Les personnes ayant suivi une première fois ce type de formations sont ensuite amenées à suivre un <<recyclage>>, c'est-à-dire une formation de mise à jour après une période de renouvellement conseillé maxi sous les 3 ans.

Prérequis.

Pour obtenir une habilitation électrique lié à votre activité, vous devez remplir un certain nombre de prérequis en fonction de l'habilitation visée.

Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle, être titulaire d'une visite médicale à jour, comprendre les instructions de sécurité.

- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- l'Accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

1. THÈMES EN COMMUN C18510

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION C18550

- Être habilitable aux niveau Habilitation B0L BCL B2VL B2XL opération batterie B2XL
Dépanneur remorqueur
- Connaître la réglementation en matière d'électricité sur véhicules électriques (norme NF C 18 18-550)
- Savoir évoluer dans un environnement électrique
- Savoir rendre compte de l'opération réalisée
- Maîtriser la manipulation de matériel dans un environnement électrique compte de l'opération réalisée
- Appliquer les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 18550

3. PARTIE THEORIQUE C18550

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, Puissance, capacité
- Effectuer une mesure électrique avec un multimètre (tension et résistance)
- Lister les principaux effets du courant électrique sur le corps humain et leurs conséquences
- Comprendre l'architecture des véhicules et engins
- Connaître les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection Des connecteurs (IPXX)
- Être capable de localiser les sources d'énergie électrique sur ces véhicules/engins Pouvant être source de risque
- Connaître la conduite à tenir en présence de pièce nue sous tension Module : Thèmes communs
- Citer les zones de voisinage et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
- Mettre en sécurité un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection individuelle
- Connaître les matériels électriques et leurs fonctions
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique

Travaux d'ordre électrique hors tension

- Caractériser les travaux et leurs limites : hors tension, sous tension, avec ou sans voisinage
- Préciser le rôle et la fonction des acteurs concernés par les travaux
- Organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la zone de travail
- Respecter les instructions données et rendre compte de son activité
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Citer les documents applicables et les utiliser (instructions de sécurité, attestation de consignation ?)

Consignation

- Identifier la personne qui a la responsabilité de l'équipement électrique (chargé d'exploitation), le chargé de réparation, l le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
- Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux. Renseigner l'attestation de consignation.
- Connaître et réaliser les opérations de consignation, déconsignation, mise hors tension, Remise sous tension.

Opérations Particulières

- Identifier la personne qui a la responsabilité de l'équipement électrique (chargé d'exploitation) Et échanger les information informations nécessaires.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée : Véhicule endommagé ou accidenté, immergé, nécessitant une désincarcération, Avec feu naissant ou installé, relié à une borne de charge ?
- Analyser les risques liés aux opérations sur batteries (connexion/déconnexion, sectionnement de câbles)

Savoir effectuer la déconnexion d'une batterie ou d'un élément de liaison.

4. ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.

5. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues. Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage. Tests théoriques informatisés et/ou écrits & tests pratiques.

- Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

6. MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audio-visuels, appropriés aux sujets traités diaporamas...vidéos
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, EPC, VAT, Matériel technique isolant
- Les supports pédagogiques sont mis à disposition de chaque apprenant en fin de session.

Remarque : Fréquence de recyclage préconisé par la CNAMTS : 3 ans.

Les apprenants sont invités à échanger sur leurs pratiques professionnels et sur les méthodes utilisées pour exercer leurs métiers.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

La pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Responsable pédagogique

Laurent Saint-Pierre

06.70.66.02.09

Suivi

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement également signé par le formateur et se verra remettre un livret de formation correspondant à son niveau de formation



EURL L. SAINT-PIERRE au Capital de 1 000 Euros

Siret : 909 347 684 000 13 R.C.S de TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-Est

